

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La représentation de l'espace a bénéficié d'un intérêt particulier en linguistique moderne et sa mise en mots, en français, comme dans différentes langues indo-européennes, s'est fondée sur l'étude des prépositions¹. C'est ce qui est attesté dans le fait que tout complément locatif doit être nécessairement introduit par cet élément grammatical. Cette idée est confirmée par la définition de Charles Bally qui soutient que « la préposition est l'expression naturelle des rapports spatiaux (réels ou figurés)² ».

D'emblée, nous tenons à préciser les concepts en question et notamment à relever le défi primordial qui consiste à justifier les fondements de la relation : espace-préposition, sujet prenant en linguistique au cours de ces dernières années. Cette corrélation se manifeste dans le foisonnement des hypothèses heuristiques et des théories des sciences du langage voulant en rendre compte. De nombreux grammairiens modernes, principalement les cognitivistes tels que Lakoff³, Jackendoff⁴, Vandeloise⁵, Herskovits⁶, Bennett⁷, Svorou⁸,

¹ Cette étude est issue de notre thèse de doctorat intitulée : *Étude des prépositions spatiales à intervalle dans une perspective logico-formelle et cognitive. Étude de cas de la triade : « entre », « dans l'intervalle de » et « de... jusqu'à »*, soutenue, en 2016, à l'Université de Carhage.

² Charles Bally, « Les prépositions dans leur rapport avec les verbes transitifs », *Cahiers Ferdinand de Saussure I*, Genève, Droz, 1941, p. 16.

³ George Lakoff, *Women, fire and dangerous things: What Categories Reveal about the Mind*, Chicago, The University of Chicago Press, 1987.

⁴ Ray Jackendoff, *Semantics and cognition*, Massachusett, The Massachusett Institute of Technology, 1983.

⁵ Claude Vandeloise, *L'espace en français*, Paris, Seuil, 1986.

⁶ Annette Herskovits, *Space and the Prepositions in English: Regularities and Irregularities in a Complex Domain*, Stanford University: PhD Dissertation, 1982.

⁷ David Bennett, *Spatial and Temporal Uses of English Prepositions. An Essay in Stratifictional Semantics*, Londres, Longman, 1975.

⁸ Soteria Svorou, *The grammar of space*, Amsterdam – Philadelphia, John Benjamins, 1993.

Borillo¹, etc., mais également des linguistes plus anciens non cognitivistes comme Brøndal², Pottier³, Spang-Hanssen⁴, Cervoni⁵, etc., dont les ouvrages révélateurs et judicieux – qui constitueront nos références de base – s’y sont consacrés.

Compte tenu de ces considérations, nous sommes dans l’obligation de répondre à l’incontournable question de savoir quel rapport existe entre l’espace et la préposition et comment vérifier que ces deux composants, pour autant fort distincts au niveau de leur nature grammaticale et de leur fonctionnement linguistique, vont souvent de pair ?

Leur association confuse et problématique n’a, semble-t-il, rien d’arbitraire du point de vue étymologique puisque le terme « préposition » est dérivé du latin : « *praepositio*, du *prae*, en avant et *positio*, position⁶ ». Afin de la rattacher à la dimension spatiale évidente, Jacqueline Picoche remonte à son origine latine « *ponere* » : « action de mettre en place, position⁷ ».

Certes, cet éclaircissement est un indice important, dans la mesure où il nous aide à percevoir l’origine de leur affinité, c.-à-d. que les deux expressions partagent le sens « *position, lieu* », mais que cela constitue une observation qui demeure insuffisante, ce qui impose une recherche plus approfondie pour révéler leur degré de cohésion et déterminer les causes de leur interdépendance.

Une préposition peut-elle se suffire à elle-même et s’employer comme un élément linguistique autonome ? Est-elle nécessaire dans la phrase ? N’a-t-elle pas un rôle fonctionnel important dans le discours et dans l’économie du langage ? Quelle serait sa contribution dans le processus expressif de la localisation ?

Il convient, dès lors, de préciser que la difficulté réside au niveau d’une grammaire traditionnelle dont les positions théoriques se prononcent pour la vacuité sémantique des prépositions, sur lesquelles nous reviendrons plus en détail dans la première partie de cette étude afin d’en démontrer les limites.

¹ Andrée Borillo, *L’espace et son expression en français*, Paris, Éditions Ophrys, 1998.

² Viggo Brøndal, 1940, *La théorie des prépositions*, trad. Pierre Naert, Copenhague, Ejnar Munksgaard, 1950.

³ Bernard Pottier, *Systématique des éléments de relation*, Paris, Librairie Klincksieck, 1962.

⁴ Ebbe Spang-Hanssen, *Les prépositions incolores du français moderne*, Copenhague, Gads Forlag, 1963.

⁵ Jean Cervoni, *La préposition, étude sémantique et pragmatique*, Paris, Duculot, 1991.

⁶ Maurice Grevisse et André Goosse, *Le Bon Usage*, 15^e édition, Paris, De Boeck-Duculot, 2011, p. 1373.

⁷ Jacqueline Picoche, *Dictionnaire étymologique du français*, Paris, Dictionnaires le Robert, 1984.

Notre souci primordial est de redéfinir cette partie du discours en mettant en valeur son sémantisme. Ce qui légitime d'ores et déjà une analyse centrée sur ses fonctionnements syntaxique, sémantique et pragmatique.

Nous soutenons le principe établissant la primarité de la valeur spatiale de ladite catégorie linguistique qui s'est développée historiquement pour acquérir des extensions sémantiques temporelles et notionnelles variées. D'ailleurs, elle mérite d'être étudiée de plus près pour justifier sa relation fondamentale avec l'espace et sa capacité effective à l'exprimer dans les emplois concrets et abstraits.

Il est important de préciser dès le début de cette étude que notre intérêt porte exclusivement sur l'intervalle spatial à travers l'examen des prépositions susceptibles de l'introduire.

Le terme « intervalle » tel qu'il est défini dans le Grand Robert signifie « Dans l'espace. Distance d'un point à un autre, d'un objet à un autre ; distance, espace qui sépare deux éléments d'une suite, d'une série¹ », validant de cette manière le fait qu'il est intrinsèquement lié au domaine spatial.

Aussi n'y aura-t-il pas de relation profonde, même si elle demeure sous-jacente, à mettre en relief entre les trois mots-clés : préposition-espace-intervalle ? Dans cette optique, nous tâcherons de démêler leur enchevêtrement lexical et d'établir un ordre linguistique logique profitable à ce sujet de recherche.

Se posera par conséquent un problème majeur, à savoir la capacité de la langue française à configurer et à représenter cet intervalle spatial. Il semble utile de rappeler que la langue est un système complexe mu par des règles et des normes d'usage servant à décrire le monde et que les différentes expressions linguistiques sont créées pour communiquer la pensée du locuteur. Selon Émile Benveniste, « Le langage reproduit le monde, mais en le soumettant à son organisation propre. Il est logos, discours et raison ensemble, comme l'ont vu les Grecs² ».

Le logos n'est-il pas la fusion de la langue et de la pensée ? Autrement dit, une logique inhérente aux sciences philosophiques et linguistiques dont parlait Aristote dans les Catégories³ :

¹ Alain Rey, (dir.), *Le Grand Robert de la Langue Française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2011.

² Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, 1, Paris, Gallimard, 1966, p. 25.

³ Cf. Aristote, *Organon*, I. *Les catégories*, (chap. IV, 1), Paris, Librairie Philosophique J. Vrin, 1959.

Chacune des expressions n'entrant pas dans une combinaison signifie : la substance, ou combien ; ou quel ; ou relativement à quoi ; ou où ; ou quand ; ou être en posture ; ou être en état ; ou faire ; ou subir. « Substance », par exemple, en général, « homme; cheval » ; – « combien », par exemple « de deux coudées ; de trois coudées » ; – « quel », par exemple « blanc; instruit » ; – « relativement à quoi », par exemple « double ; demi ; plus grand » ; – « où », par exemple « au lycée ; au marché » ; – « quand », par exemple « hier, l'an passé » ; – « être en posture », par exemple « il est couché; il est assis » ; – « être en état », par exemple « il est chaussé ; il est armé » ; – « faire », par exemple « il coupe ; il brûle » ; – « subir », par exemple « il est coupé ; il est brûlé »¹.

La pensée se concrétise donc moyennant ces éléments pour devenir langage logique, bien structuré. En fait, cette position traditionnelle, adoptée par plusieurs linguistes, sert en général à souligner l'arrangement des catégories essentielles et nous révèle en particulier l'importance de la localisation dans le discours.

Nous sommes ainsi amenée à esquisser certains concepts fondamentaux pour clarifier les distinctions relatives à notre recherche.

1. Concepts fondamentaux

1.1. Phrase vs discours vs langue

L'émergence de la linguistique en tant que science autonome s'est accompagnée d'une volonté constante d'analyser ses structures propres fondées sur des relations oppositives.

Dans cet ordre d'idées, Partee explique le principe de « compositionnalité » entre « mot », « phrase » et « énoncé » : « *The meaning of a whole is a function of the meanings of the parts and of the way they are syntactically combined* » (le sens d'un ensemble dépend de la signification de ses parties et de la manière dont elles sont syntaxiquement combinées)². Il s'agit d'un principe servant à appréhender l'ensemble des structures grammaticales et sémantiques dans les productions linguistiques orales et écrites (discours vs récit).

Cette *compositionnalité* ne serait pas un caractère spécifique exclusif à la langue française, mais une caractéristique générale inhérente à toutes les langues.

¹ Cité par Émile Benveniste, *op. cit.*, 1966, p. 65-66.

² Barbara H. Partee, « Compositionality and coercion in semantics: The dynamics of adjective meaning », dans Gerlof Bouma, Irene Krämer and Joost Zwarts (eds.), *Cognitive Foundations of Interpretation*, Royal Netherlands Academy of Arts and Sciences, 2007, p. 146.

En effet, cette étude de la préposition s'inscrit dans le cadre de la corrélation partie-tout c.-à-d. son analyse comme partie de discours. Il s'agit d'une unité linguistique interagissant avec les autres éléments (nom, verbe, déterminant, etc.) pour constituer un énoncé cohérent actualisé en phrases.

Dans *Problèmes de linguistique générale*, Benveniste soutient que « La phrase appartient bien au discours. C'est même par là qu'on peut la définir : la phrase est l'unité du discours¹ ». Et au sujet de l'opposition récit vs discours, il souligne que le récit, réservé uniquement à la langue écrite, reste impersonnel (*récit historique*), alors que le discours, relevant conjointement de l'oral et de l'écrit, est une actualisation personnelle et *instantanée* du langage. En somme, il considère « la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours² ».

Outil de représentation de la réalité tangible, du monde physique, ce discours contextualise les mots qui passent du sens propre ou littéral au sens figuré de l'énoncé. Plus fréquent dans l'usage et plus direct dans son transfert des paroles, il se caractérise par une énonciation du type : *je-ici-maintenant* où l'espace occupe une place prépondérante. Selon Émile Benveniste, les termes afférents à l'énonciation sont d'une part, le « je » ou encore *le locuteur* impliquant un *co-locuteur* « tu » (c.-à-d. les deux instances en échange de parole) et d'autre part, *l'ici-maintenant* qui désignent les indicateurs spatio-temporels inhérents à toute situation de communication.

Ce linguiste pose l'existence³ d'un cadre triptyque *ego-hic-nunc* indispensable à l'analyse discursive d'un idiome comme le français. Ledit cadre nécessite un effort de discernement afin d'attribuer les fonctions qui lui sont rattachées aux unités linguistiques employées et de saisir les « combinatoires des signes (accord, sélection mutuelle, prépositions et régimes des noms et des verbes, place et ordre, etc.)⁴ ». De surcroît, la conjonction *hic et nunc* de l'énonciation fait partie de ce que Nicolas Ruwet appelle *embrayeurs*⁵, équivalent français

¹ Émile Benveniste, *op. cit.*, 1966, p. 130.

² *Ibid.*

³ Cf. Émile Benveniste, « Les niveaux de l'analyse linguistique », *op. cit.* I, chap. X, voir surtout p. 130.

⁴ Émile Benveniste, *op. cit.*, 1966, p. 79.

⁵ Cf. Georges Mounin, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004.

Embrayeurs Ling. Ruwet a traduit par ce terme l'anglais *shifters* que Jakobson a emprunté à Jespersen. Celui-ci le définissant ainsi : « une classe de mots (...) dont le sens varie avec la situation (...) : papa, maman, etc. ». Pour Jakobson, tout code linguistique contient une classe spéciale d'unités grammaticales (et non lexicales comme chez Jespersen) qu'on

du terme « *shifters* », cité dans sa traduction d'*Essais de linguistique générale* de Roman Jakobson, pour désigner les instances de discours et notamment les repères spatio-temporels.

Les éléments lexicaux renvoient, dans la situation discursive, aux instances précitées ayant des références variables selon le contexte configuré. En effet, la conjonction *l'ici-là* appartient au système des déictiques (qui parle ? - moi, où ? -ici et quand ? -maintenant), applicable à toute communication orale ou écrite.

Pour le cas de la localisation, Georges Kleiber précise :

La conception la plus étroite restreint la deixis à l'identification spatiale. Elle trouve sa propre source dans l'étymologie grecque du terme : le sens de « *deiknumi* » « montrer par geste », « indiquer par ostension », quoique favorisant prioritairement une définition en terme de fonctionnement référentiel (approche B), conduit indirectement à une analyse purement localisante de type A. Diriger le regard vers l'endroit où l'objet se trouve, c'est indiquer le lieu de résidence de cet objet, c'est le localiser. La deixis se limite, dans un tel cadre, au « mode d'actualisation, c'est-à-dire d'ancrage du sens général des mots dans l'univers particulier perçu ou conçu »¹.

1.2. Signifié vs signifiant vs référent

Les deixis spatiaux (adverbes ou syntagmes prépositionnels) ayant pour fonction la désignation d'un lieu précis, imposent une explication du concept en question, c.-à-d. l'intervalle spatial et son rapport avec le signe linguistique. En effet, De Saussure explique clairement la relation indissociable entre le signifiant (image acoustique) et le signifié (concept), qui constituera la base à la distinction plus élaborée en sémiotique moderne de *signifiant vs signifié vs référent*. Cette dernière actualise cet embrayeur spatial, dans plusieurs configurations équivalentes comme celle de Peirce : le signe (ou *representamen*) vs l'objet vs l'interprétant.

D'ailleurs, l'ensemble de ces triades sémiotiques semble être inspiré de la tripartition aristotélicienne que cite Boèce en précisant :

Trois facteurs, dit-il [Aristote], interviennent dans tout entretien et toute discussion : des choses, des pensées (*intellectus*), des paroles (*voces*). Les choses sont ce que notre esprit perçoit et que notre intellect saisit. Les pensées, ce

peut appeler les embrayeurs. La définition générale d'un embrayeur ne peut être obtenue en dehors d'une référence au message.

¹ Georges Kleiber, « Déictiques, embrayeurs, "token-réflexives", symboles indexicaux, etc. : comment les définir ? », *L'Information Grammaticale*, n° 30, 1986, p. 4-5.

moyennant quoi nous connaissons les choses-mêmes. Les paroles, ce par quoi nous signifions ce que nous saisissons intellectuellement¹.

L'ici-là acquiert, par conséquent, une signification particulière pour désigner un lieu réel, précis, repérable dans l'environnement physique des interlocuteurs, c.-à-d. qu'il renvoie à un élément du contexte « ce qu'on appelle aussi, dans une terminologie quelque peu ambiguë, le référent² », et qui correspond justement à la fonction référentielle de Jakobson. Ce passage de la distinction binaire saussurienne à la distinction triadique est la preuve du regain d'intérêt pour la théorie aristotélicienne servant à révéler les origines extralinguistiques du choix et de l'interprétation des mots, auxquelles nous reviendrons dans la partie relative à l'analyse cognitive.

1.3. Polysémie et synonymie

En revanche, avec une application de la systématique *signifiant vs signifié* aux prépositions, nous faisons face à un double enjeu linguistique. D'un côté, la pluralité des signifiants pour le même signifié dans les différentes langues : ainsi une préposition spatiale doit avoir un équivalent dans plusieurs langues – sujet appartenant au domaine des études comparatives. D'un autre côté, plusieurs signifiants au sein d'une même langue, tels que : *entre, parmi, dans l'intervalle de, à travers*, etc., peuvent commuter dans des emplois particuliers et désigner le même signifié c.-à-d. une idée partagée, dans notre cas celle de l'intervalle spatial. C'est pourquoi nous focaliserons notre attention sur la synonymie vs la polysémie des prépositions étudiées, en montrant que ces deux phénomènes sont fondamentaux dans le fonctionnement de la langue comme l'atteste une grande partie du lexique français.

1.4. Syntaxe, sémantique et pragmatique

Essayons d'expliquer succinctement les différents domaines d'étude des prépositions spatiales à intervalle à savoir la syntaxe, la sémantique et la pragmatique, qui – en dépit de leurs propriétés divergentes – ont tendance à se compléter pour donner une description assez approfondie des différentes unités de la langue. D'ailleurs, « selon Charles Morris tout processus sémiotique comporte trois aspects : syntaxique, sémantique et pragmatique³ ».

¹ Boèce, *In librum Aristotelis de interpretatione libri duo*, dans Jacques Paul Migne (éd.), *Patrologiae cursus completus*, t. XLIV, 1891, p. 297.

² Roman Jakobson, trad. de l'anglais par Nicolas Ruwet, *Essais de linguistique générale I*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1963 [1949-1962], p. 213.

³ Tzvetan Todorov, « Recherches sémantiques », *Langages*, n° 1, 1966, p. 10.

Il importe de rappeler que la préposition est souvent définie comme un item grammatical, morphologiquement indéclinable, vide de signification et assumant la fonction de simple relateur.

Selon Bernard Pottier, la préposition « introduit un terme qu'elle subordonne à un autre élément de la phrase¹ ». Il s'agit donc d'étudier les spécificités de cette catégorie linguistique, sa structure morphologique, sa position par rapport aux autres catégories et de décrire son fonctionnement syntaxique dans la phrase, ainsi que les règles régissant son emploi dans les distributions possibles, sans prétendre à l'exhaustivité. De ce fait, cette analyse syntaxique se révèle assez problématique voire déficiente à plusieurs égards, car même si elle s'occupe de l'arrangement des composants de la phrase et de leurs fonctions, elle reste profondément dépendante du domaine sémantique. C'est ce que souligne Chomsky : « Si une grammaire doit caractériser toute la compétence linguistique du locuteur-auditeur, elle doit aussi comprendre des lois d'interprétation sémantiques, mais on sait bien peu de chose de profond en ce qui concerne cet aspect de la grammaire².

Communément définie comme relateur ou mot grammatical, la préposition a été souvent négligée dans les études linguistiques pour sa prétendue vacuité sémantique. Il convient dès lors de revoir les définitions « aberrantes » de la grammaire traditionnelle et de faire une description sémantique des prépositions étudiées. Pour ce faire, nous nous référons aux articles lexicographiques afin de vérifier si ces unités ont une signification propre, intrinsèque, à savoir l'intervalle spatial, par exemple. Ces prépositions ont des similitudes sémantiques intéressantes que nous tenterons de souligner pour comprendre leurs origines historiques et pour rendre compte de l'importance du contexte dans leurs illustrations.

Ce contexte sera déterminant pour saisir la portée pragmatique de ces unités linguistiques. Partant du fait que le locuteur, émetteur de message, cherche à travers la parole et spécialement l'usage des prépositions à transmettre une représentation précise, c.-à-d. une description spatiale claire. Celle-ci doit être saisie sans équivoque par son interlocuteur, qui se réfère à plusieurs éléments de l'énoncé (une description spécifique susceptible d'être réinterprétée librement par le récepteur). Il s'agit alors de tenir compte des considérations

¹ Cité par Bernard Pottier, *Le langage*, coll. « le savoir moderne », Paris, C.E.P.L - Denoël, 1973, p. 24.

² Noam Chomsky, *Le langage et la pensée*, Paris, Payot, 1968, p. 87.

extralinguistiques relatives à cette situation de communication, pour pouvoir établir une étude pragmatique des prépositions en question.

2. Problématique et hypothèse

Dans le cadre d'une étude des prépositions spatiales à intervalle, nous sommes confrontée à certains problèmes épineux relatifs à leur délimitation, leur emploi et surtout aux paramètres d'analyse qui seront employés.

Notre souci majeur est de montrer la relation entre : la préposition, l'espace et l'intervalle. Comment pouvons-nous expliquer la dénomination de « préposition » ? Comment l'espace est-il représenté par le langage ? Quelles sont les prépositions mises à profit des usagers de la langue française pour exprimer l'idée de l'intervalle spatial ? Quelles sont les prépositions ayant à la base ce sémantisme ? Quelles sont celles qui ont ce monopole significatif ? Comment ces unités linguistiques, longtemps marginalisées et listées dans le paradigme des items grammaticaux, peuvent-elles évoluer pour devenir signifiantes ou plus signifiantes ? Comment expliquer leur développement sémantique ? Celles qui sont perçues comme vides ou incolores sont-elles en mesure d'introduire l'idée de l'intervalle ? Quelles sont les différentes formes linguistiques susceptibles de signifier l'intervalle spatial ? Leur contexte n'influe-t-il pas sur leur sens ?

Ce passage de la préposition à la phrase impose une analyse discursive voire pragmatique de ces unités linguistiques. Est-ce le régime, le verbe ou l'ensemble qui concourt à cette interprétation précise de l'intervalle spatial ? De façon plus explicite, quelles sont les autres unités grammaticales et lexicales qui entrent en jeu pour leur conférer cette signification ?

Dans notre recherche, nous pouvons nous heurter à certaines difficultés relevant des applications théorique et pratique, il est dès lors fondamental d'étudier les prépositions susceptibles d'exprimer l'intervalle spatial comme éléments du langage et d'essayer de délimiter leurs caractéristiques communes, sans perdre de vue qu'elles sont de simples représentations fondées sur des facteurs extralinguistiques complexes. Quelles sont les sources épistémiques et cognitives dans lesquelles puisent ces prépositions pour acquérir de l'expressivité et grâce auxquelles elles peuvent conceptualiser la réalité spatiale et le monde physique ? Ne fait-on pas appel dans la sélection de la préposition spatiale à la perception, à la géométrie, aux images mentales, aux structures universelles du langage humain, etc. ?

C'est ce qui nous amènera à mettre en évidence la problématique relation entre la linguistique et les autres domaines de la connaissance dans le traitement des prépositions spatiales pour rendre compte de leur complémentarité ou de leur interdépendance.

Notre intérêt pour lesdites prépositions s'explique par l'absence, à notre connaissance, de recherches portant sur l'intervalle spatial et par notre volonté de les comparer pour saisir leurs spécificités distinctives. Notre hypothèse de travail est d'expliquer la concurrence entre des prépositions qui ont des emplois similaires, quasi synonymiques, pourrions-nous dire, comme celles qui vont faire l'objet de notre étude. Il s'agit d'une série qui relève des prépositions simples *entre* et *parmi* ; des locutions prépositives *dans l'intervalle de*, *dans l'espace (intermédiaire) de*, *à travers* ; et des constructions en tandem telles que *de...à*, *de...en*, *dès... jusqu'à*, *depuis... jusqu'à*, *(en) partant de... jusqu'à*, etc.

Aussi, cette recherche n'est-elle pas motivée par notre modeste ambition d'élargir le champ d'investigation afin d'examiner les prépositions spatiales à intervalle dans leur ensemble. Nous tenterons d'étudier, sans idées préétablies, leur fonctionnement dans le cadre théorique classique et cognitif. L'intérêt que nous accordons à l'emploi de ces prépositions locatives – qui peuvent prendre des valeurs temporelles et abstraites, comme on le verra plus bas – se justifie par l'existence de quelques difficultés relatives à leur usage problématique, légitimant sans conteste la présente étude.

Dans notre analyse de ces prépositions, nous ferons appel non seulement aux théories classiques, puristes, ayant des champs d'application stricts, mais aussi aux recherches plus récentes exploitant des données extralinguistiques (psychologiques, perceptuelles, géométriques, etc.) pour résoudre certaines ambiguïtés restées en suspens. En fait, à l'instar de Vandeloise, nous accorderons un statut privilégié à la description de l'espace en insistant sur l'importance de la préposition dans son explicitation. Dans cette optique, nous adopterons dans le cadre de cette approche la distinction cognitive qu'il opère entre *cible* et *site*.

3. Objectifs et plan de l'étude

L'objet de ce travail consiste à étudier le fonctionnement syntaxique, sémantique et pragmatique des prépositions locatives à intervalle. C'est pourquoi nous nous limiterons aux emplois spatiaux, c.-à-d. que nous éliminerons de notre champ d'étude les valeurs temporelles et notionnelles, tout en les indiquant incidemment.

Notre propos est de faire le point sur l'origine de cette partie du discours, ses caractéristiques fondamentales, son développement historique, etc. à travers une investigation ciblant les expressions de l'intervalle spatial. Cela impose une analyse approfondie des prépositions pour focaliser sur celles qui présentent des analogies, en établissant une liste, sans prétendre à l'exhaustivité. Inventorier les prépositions simples et complexes exprimant la notion d'intervalle spatial vise à révéler leurs ressemblances étymologique, sémantique, morphologique, etc., et à montrer leur capacité à se combiner avec des régimes particuliers. Car, nous soutenons a priori qu'il existe des affinités syntactico-sémantiques entre ces unités linguistiques et certains verbes qui constitueront la base de la classification de leurs emplois interchangeables. En effet, partant de l'analyse des cas, il sera confirmé qu'elles peuvent parfois commuter.

D'ailleurs, pour écarter toute ambiguïté, nous serons amenée à répondre aux questions suivantes : Comment le locuteur formule-t-il une même configuration spatiale différemment, en l'occurrence l'intervalle spatial ? Quelles sont les unités lexicales et, en ce qui nous concerne, les prépositions qui s'y rapportent ? S'agit-il d'un intervalle statique délimité par deux bornes A et B, ou à frontières floues, sinon s'agit-il d'un intervalle dynamique de type « trajectoire » ?

Dans le présent travail, nous tenterons de fournir quelques éléments de réponses aux questions posées et nous essaierons de résoudre l'ambiguïté relative à la confusion d'usage de ces prépositions quasi synonymes qui sont susceptibles d'introduire, dans certains cas, à la fois l'intervalle statique et l'intervalle dynamique.

Nous préciserons également leurs caractéristiques syntactico-sémantiques communes validant leur substituabilité et permettant d'établir une catégorisation des distributions quasi synonymiques spécifiant leurs nuances distinctives. À cette fin, notre partie pratique sera élaborée principalement à partir du corpus littéraire de *Frantext*, qui nous permettra d'exploiter un exemplier attesté, de sélectionner des types d'usage pertinents et de recenser un grand nombre de configurations syntaxiques et sémantiques susceptibles de consolider cette analyse. L'étude du fonctionnement de ces prépositions dans des contextes précis nous renseignera sur les motifs du choix de telle ou telle unité dans différentes situations de communication, sur l'intention de l'utilisateur, etc. Ce qui authentifie notre recherche ambitionnant, en outre, d'établir une pragmatique des prépositions spatiales à intervalle.

Ce travail se situe, en effet, aux confluents de plusieurs disciplines autorisant l'accès aux riches ressources disponibles (dictionnaires électroniques, bases de données, logiciels d'analyse, etc.) et favorisant les multiples possibilités méthodologiques. Néanmoins, cet avantage peut s'avérer déconcertant car l'abondance des références peut engendrer une certaine confusion au niveau du choix d'un modèle théorique à adopter et de certains écueils pratiques qui peuvent en découler.

Notre étude s'articulera autour de trois axes principaux.

Dans le premier nous introduirons l'examen des prépositions spatiales à intervalle par des informations liminaires – certes étendues, de prime abord, mais nécessaires – portant sur cette catégorie de discours. Ces développements visent : à interroger sa dénomination, à explorer son origine, à décrire son évolution et à rendre compte des mécanismes favorisant son développement telle que la grammaticalisation. Nous ferons une délimitation du champ d'investigation qui nous permettra de définir les concepts clés et de cerner les prépositions en question.

Le deuxième volet consacré à l'étude de la triade prépositionnelle *entre*, *dans l'intervalle de* et *de... jusqu'à* dans une perspective logico-formelle traditionnelle présentera la mise en pratique des éléments exposés dans le cadre théorique de notre analyse. Nous porterons une attention particulière à la description étymologique, morpho-syntaxique, sémantique et pragmatique desdites prépositions. Cette analyse fonctionnelle postule l'existence de similarités poly-factorielles motivant une quasi-synonymie de ces trois items, que nous serons incitée à mettre en exergue.

Les éclairages des deux parties précédentes seront exploités dans la dernière partie qui sera une application des apports de la linguistique cognitive aux prépositions spatiales à intervalle. Par souci de précision et de rigueur, nous nous contenterons de faire une étude descriptive et comparative d'une préposition simple comme *entre*, d'une locution prépositive telle que *dans l'intervalle de* et de la construction en tandem *de... jusqu'à*. Dans cet examen pratique, nous mettrons en évidence les explications retenues pour vérifier les données et les hypothèses de départ à travers l'analyse approfondie des exemples concrets du corpus susceptibles de montrer leurs convergences et leurs divergences sémantiques.

À l'issue de cette étude, nous ferons une redistribution de ces prépositions, fondée sur les principaux résultats obtenus afin de désambiguïser les confusions de leurs usages en soulignant leurs nuances distinctives incontournables.